



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Société de Plongée d'Estavayer du 13.04.2012

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte à 20h17.

1. Présences et contrôle des clés :

	Membres	Présents	Absents
1	Baudois Daniel	x	
2	Baudois Renée	x	
3	Belmondo Bastien	x	
4	Bonny Philippe	x	
5	Bonny Roland		x
6	Bossart Cédric	x	
7	Cappelletti Nicola		excusé
8	Coutelet Dominique	x	
9	Crausaz Gilbert	x	
10	Dumont Pierre	x	
11	Gobet Françoise		x
12	Gobet Laurent		x
13	Haesler Jean-Philippe	x	
14	Hauser Nicolas		excusé
15	Lambert Richard	x	
16	Mercier Rémy		x
17	Pittet Emilie	x	
18	Pittet Michel	x	
19	Pittet Sébastien	x	
20	Pury Marc	x	
21	Rey Jocelyn	x	
22	Sautaux Raymond	x	
23	Schuler Roger	x	
24	Stern Laurent		x
25	Strub Daniel		excusé
26	Suard Emilie	x	
27	Touron Alain	x	
28	Tramaux Sven		x
29	Valin Pascal		x
30	Vetterli Christian	x	
31	Wernli Daniel		excusé

20 membres font acte de présence, dont 17 membres avec droit de vote, **la majorité est à 9 voix.**

Après la signature de la liste des présences, il est procédé au contrôle des clefs. Le contrôle ne révèle aucune irrégularité.



2. Approbation du P.V. de l'A.G. du 18.11.2011

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18.11.2011 a été joint à la convocation.

Le Président signale une erreur au point 3 « Admissions, Démissions, Mutations » : la qualité de membre actif prend effet avec le paiement de la finance d'inscription et non pas de la cotisation.

Pour le surplus, le procès-verbal ne suscite aucune remarque et est accepté à l'unanimité. Le secrétaire est remercié pour sa rédaction.

3. Admissions, Démissions, Mutations.

Le Président n'a rien à signaler sous ce point.

Philippe Bonny relève que Rémy Mercier souhaite devenir membre libre, mais aucun membre du comité ne semble avoir reçu son courrier de demande. Le Président va procéder à une vérification de sa boîte email. Comme il en a toutefois parlé à deux membres (Roger et Philippe), il est décidé d'entrer en matière sur cette demande. L'assemblée accepte à l'unanimité de lui accorder pour 2 ans le statut de membre libre dès lors qu'il remplit la condition des 3 ans en qualité de membre de la société.

4. Rapport du président

Reprise intégrale du rapport du Président :

Préambule

Depuis la dernière assemblée générale du 18 novembre 2011, le comité s'est réuni à deux reprises afin de traiter des affaires courantes de la société. Nago s'est rendu à l'assemblée de l'USL pour y représenter notre société. Le vote pour un fond de soutien pour les lotos a à nouveau été reporté ! Pour plus d'informations sur cette assemblée, vous pouvez prendre contact directement avec Nago.

Raymond a représenté notre société à l'assemblée des délégués de l'AFS. Je vous rappelle que notre adhésion à l'AFS nous donne droit aux subsides de la LORO qui se montent à environ CHF 1000 par année. Même si la concentration de Raymond lors de cette séance a quelque peu été mise à mal par les beaux yeux de sa voisine, il a pris acte que la société de plongée était désignée pour mettre à disposition un vérificateur de comptes pour les prochaines périodes comptables. Je demanderai un volontaire à l'issue de ce rapport.



Rétrospective des activités depuis l'assemblée d'automne 2011 :

Outre les plongées habituelles du mercredi, du samedi et du dimanche, les activités suivantes ont été organisées :

- 26.11-3.12 Voyage en mer rouge à Marsa Nakari
- 26.11. La plongée profonde à Thoune a encore une fois dû être annulée en raison des conditions météorologiques défavorables.
- 17.12 Petit Noël de la plongée : Cela faisait bien des années que nous n'avions plus pu immerger de sapin en raison de la glace qui recouvrait le canal de la Sicel. Cette série noire a pris fin et notre forêt de sapins s'est vue agrandir d'un conifère supplémentaire. Le père Noël a retrouvé le chemin de notre local et certains des enfants présents nous ont fait profiter des poésies apprises ou de leur talent d'improvisation... Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette belle journée et merci à Nicolas Hauser qui a offert les cadeaux remis par le père Noël aux enfants.
- 07.01. La plongée sous glace n'a pas eu lieu en raison du manque de courageux motivés. Il aurait fallu se déplacer car le manque de glace dans le canal de la Sicel, qui nous a permis d'immerger un sapin à Noël, ne nous a par contre pas permis de plonger sous glace dans le canal.
- 4-5.2. Week-end à ski à Vercorin. Malgré que nous avons agendé ce week-end en tenant compte du carnaval d'Estavayer, la participation a été plus faible qu'escomptée. Les organisateurs ont été déçus car certains d'entre nous, qui avaient fait part de leur intention de participer à ce week-end, ont finalement renoncé. Les frais occasionnés par la réservation du chalet étant par conséquent réparti entre un nombre plus faible de membres présents, le montant par membre devenait trop élevé. La société a couvert une partie de ces frais afin que le prix pour les membres présents reste raisonnable. A l'avenir, si nous devons à nouveau organiser ce week-end, les inscriptions préalables seront fermes et définitives afin d'éviter ce genre de surprises.
- 10-17.3 Voyage en Mer Rouge à Marsa Shagra.
- 21+28.3 Le 21 mars, quelques courageux ont mis les courriers sous enveloppes, mais en l'absence des étiquettes avec les adresses, la seconde date prévue pour terminer le travail a été annulée. A ce jour, je ne dispose toujours pas des adresses malgré cinq téléphones à la fiduciaire et au capitaine du port ! D'année en année, il devient plus difficile d'obtenir ces adresses en raison des problèmes d'organisation au sein de la Socoop. Vous serez tenus au courant par SMS de la date prévue pour terminer le travail commencé. Les membres qui étaient présents le 21 mars sont dispensés !



Local

Vous avez tous pris connaissance du projet de complexe hôtelier sur la pace Nova Fribourgo. Ce projet ne devrait pas toucher notre local mais à surveiller ! Pour information, une pétition contre ce projet démesuré a circulé à Estavayer. Je n'ai aucune idée de sa teneur exacte et du nombre de signataires. Quoi qu'il en soit, je lis attentivement la feuille officielle afin de ne pas manquer une possibilité d'opposition si cette dernière devait être justifiée. Le droit d'exploitation du port de plaisance par la Socoop a été prolongé jusqu'en 2018. Je pense que s'il doit se passer quelque chose dans la Sicel, cela se produira après cette date, si l'exploitation du port de plaisance devait revenir à la commune d'Estavayer.

Comme demandé lors de nos dernières assemblées, nous avons enfin fait l'acquisition d'un déshumidificateur pour le container. Richard vous donnera plus d'informations quant à son utilisation dans son rapport.

Vous avez pu constater que la barrière et le portail du ponton ont été aménagés. Le résultat est très satisfaisant et représente une grande amélioration de la sécurité en présence des enfants lors de nos activités.

Bateau

Nous avons dû sortir le bateau de l'eau pour réparer une avarie du safran. Une pièce tordue probablement lors d'un choc alors que le niveau du lac était trop bas rendait la conduite du bateau très difficile et le risque de perdre le safran était grand. Richard s'est occupé de tout et a profité de l'occasion pour procéder à quelques petits travaux d'entretien. Là aussi, vous en apprendrez plus dans son rapport. Le bateau a également été expertisé et nous sommes en train d'étudier les propositions de mise à jour des contrats d'assurance. Nous attendons toujours une attestation de l'électricien afin de récupérer le permis de navigation.

Aux pilotes dont je fais partie : merci de rester humbles face à la nature et aux conditions météorologiques, de ne pas vous surestimer et de renoncer à une plongée plutôt que de causer des dégâts au bateau, les frais de réparation peuvent rapidement devenir conséquents !

Travaux, piquets et participation

En mode télégraphe cette fois car je me répète mais c'est important :

- Les piquets de port et de nettoyage de plage sont obligatoires
- Vous devez vous faire remplacer en cas d'absence
- N'oubliez pas d'appeler le port de Cheyres, les numéros de téléphone sont sur la liste des piquets.
- Evitez de vous engager dans les traverses du port avec le bateau



Le mot de la fin

Un gigantesque merci à Raymond, Dany, DoubleU et Richard pour leur disponibilité et le temps consacré à la société, pour leur amitié, leur bonne humeur lors des séances de Comité et leur humour dans nos échanges de courriels !

Un énorme merci aussi à Nago pour l'approvisionnement de notre buvette et l'évacuation des déchets. On l'oublie malheureusement un peu facilement, mais c'est pratiquement chaque semaine qu'il passe au local pour assurer sa tâche !

Et finalement un grand merci à vous tous qui, d'une manière ou d'une autre, faites de notre société ce qu'elle est : une équipe d'amis qui se retrouve toujours avec autant de plaisir depuis plus de trente-cinq ans !

Pierre Dumont accepte la fonction de vérificateur des comptes de l'AFS.

Christian Vetterli remercie Jean-Philippe pour avoir mené aussi bien cette barque pendant 9 ans.

5. Rapport du Chef de plongée et agenda

Raymond Sautaux présente l'agenda. Il précise que certaines modifications doivent y être apportées, à savoir :

- Plongée du dimanche matin : rendez-vous à 9h00 au local et non pas à 9h30
- 12 mai 2012 : en parallèle au nettoyage de la Crépine sera effectué l'entretien de l'extérieur du local (pour ceux qui ne plongent pas sur la Crépine)
- Le loto aura bien lieu le 21 juin, mais 2013 et non pas 2012
- 19 et 26 octobre : passeport vacances/baptêmes de plongée
- Le site de Vaumarcus est fermé d'avril à octobre.

Un agenda corrigé dans ce sens sera adressé aux membres par le secrétaire.

Passeport vacances : Marc Pury et Cédric Bosshart s'engagent pour le vendredi 26 octobre. Daniel Baudois s'engage également pour une des deux dates mais il précisera laquelle une fois son planning de travail connu.

Bastien se propose pour remplacer Rémy Mercier pour les piquets de port et assumer ainsi 2 groupes de piquets de port.

Nettoyage de la Place Nova Friburgo : il se fera le vendredi 3 août et non pas le 8 août (pour garantir que le ramassage se fasse juste après les fêtes et éviter un éparpillement des déchets).

Entretien du local : Daniel Baudois propose qu'on supprime le groupe de nettoyage du local de juin car il y a peu de travail du fait du nettoyage de printemps et il considère que c'est



inutile. Il propose au surplus que, vu la suppression de ce groupe et le départ de Rémy Mercier, Michel Pittet soit dispensé de nettoyage. Ces 2 propositions sont abandonnées.

6. Rapport du Chef matériel

Richard Lambert fait le rapport suivant :

- Le bateau a été réparé et le chauffage marche très bien. Son utilisation pour sécher la vitre n'est toutefois pas bien donc un chauffage d'appoint sera installé pour une valeur de CHF 40.-.
- Le gouvernail du bateau a été refait : plus grande sécurité et plus facile à gouverner. Ce travail a été effectué par Périsset qui a fait un très bon travail. Ils ont profité pour faire un anti-fooling. Un ponçage sera toutefois nécessaire à court ou moyen terme.
- Plein à Concise : Ca marche bien ; c'est ouvert 7 jours sur 7.
- Le déshumidificateur du local joue des tours ; on teste actuellement au local celui du container pour voir s'il est bien. Point fort : il marche en 10 heures et pas en continu. Après la plongée, il faut l'allumer et ça fonctionne pendant 10 heures. Ca suffit largement pour vider le container de son humidité.
- Décision a été prise de remplacer l'humidificateur du local (qui a lâché). Prix : CHF 350.- au lieu de CHF 600.-.
- La pompe à air du compresseur a fait l'objet d'un service ; la qualité de l'air s'est avérée être excellente et la cartouche a été changée.
- Lors du nettoyage du local, on profitera pour refaire le sol du container qui devient troué.

Richard remercie la société pour sa confiance. Daniel Baudois le remercie à son tour pour le travail extrêmement consciencieux et pour la qualité de son travail. Il se déclare satisfait de voir le soin avec lequel la nouvelle génération de plongeurs traite le matériel de la société. Il attire l'attention des pilotes sur le fait qu'il faut être très attentif au passage des bouées à la sortie du canal car elles ne sont plus alignées.

Jean-Philippe attire également l'attention des jeunes pilotes sur le fait qu'il y a un seuil suivi d'une cassure à l'entrée du canal. Il faut donc couper les gaz, remettre le bateau à plat avant d'entrer dans le canal.

7. Divers

Jean-Philippe Haesler informe l'assemblée que d'ici la fin de l'automne 2012 sera organisée une journée de contrôle EMPA. Pierre Dumont propose d'aller porter les bouteilles à Asit pour le contrôle périodique des bouteilles. Ca permettra d'économiser des frais car Messair est très cher.

Le Président confirme également que la tireuse à bière sera rendue à Kass lors de la journée de nettoyage du local.



Le Président a envoyé un courrier à MC Sport pour le manque de qualité de certains produits de société qui ont été fabriqués. Aucune réponse ne lui est parvenue pour l'instant.

Proposition de Cédric Bosshart : compléter la sécurité de la passerelle par la pose d'une porte à l'entrée de la passerelle côté parking. Pour le surplus, la barrière est parfaite. L'assemblée opte pour une porte amovible (style barrière d'escaliers) qui se mettra au coup par coup en cas de besoin. Philippe Bonny va regarder si la sienne a une largeur qui serait correspondante.

Christian Vetterli explique son incident de plongée d'il y a 2 semaines (givrage de son détendeur à 50 mètres et bouteille vidée en quelques secondes et alors que les binômes s'étaient perdus...), lequel a eu sur lui un effet très refroidissant. Il relève l'importance des binômes. Pour les plongées profondes, il faudrait s'équiper avec des détendeurs qui ont une bague qui permet de fermer le robinet soi-même avec une soupape. Il recommande de laisser une bouteille d'oxygène pendue au bateau. Il a eu la chance qu'un plongeur se soit trouvé sur le bateau pour la lui tendre. Pierre Dumont considère que pour les plongées au-dessous de 30-40 mètres, les « bis » devraient être « dépontés ».

Daniel Baudois considère que ça fait longtemps qu'on joue avec le feu et qu'il s'agit-là d'un bon avertissement pour tout le monde.

Daniel Baudois remercie les membres qui l'ont remercié pour son film de Noël.

Bastien Belmondo présente le programme de la Belgique. Seront présents 17 adultes (12 plongeurs) et 3 enfants. Nago met son bus à disposition pour le matériel. Un bus de 15 places sera loué pour le transport des participants.

Emilie Suard informe l'assemblée du voyage en Egypte du 15 au 22 septembre. Elle attend les inscriptions.

Le Président clôture la séance à 21h37.

Estavayer, le 13.04.2012

Pour le Comité (en remplacement de Daniel Wernli):

Emilie Pittet